LA VILLE AMÉNAGE

ROUTE DES FRANCHISES / INFORMATIONS TRAVAUX / OCTOBRE 2025

La Ville de Genève réaménage la route des Franchises sous la forme d'une « avenue paysagère » entre juillet 2024 et décembre 2026.

La situation actuelle de circulation se poursuit jusqu'en février 2026 au minimum.

Rappel :

Véhicules motorisés :

Route des Franchises :
En sens unique (sens de circulation : depuis l'avenue de Châtelaine/rue de Lyon en direction de l'avenue Edmond-Vaucher).

Avenue Edouard-Rod :
- Accès depuis la route des Franchises fermé (accès possible uniquement à l'avenue Soret).
- Sortie sur la route des Franchises fermée (accès à l'avenue Soret uniquement).

Transports publics : Bus maintenus dans les deux sens.

Cycles : Vélos déviés par le parc des Franchises (itinéraire balisé) et l'avenue Edouard-Rod.

Piéton-ne-s : Trottoirs ouverts pour les piéton-ne-s et vélos poussés.
Accès à pied aux bâtiments et aux commerces garantis en tout temps.

La Ville de Genève, consciente des désagréments occasionnés par ces travaux, remercie le public et les riverain-e-s de leur patience et de leur compréhension.

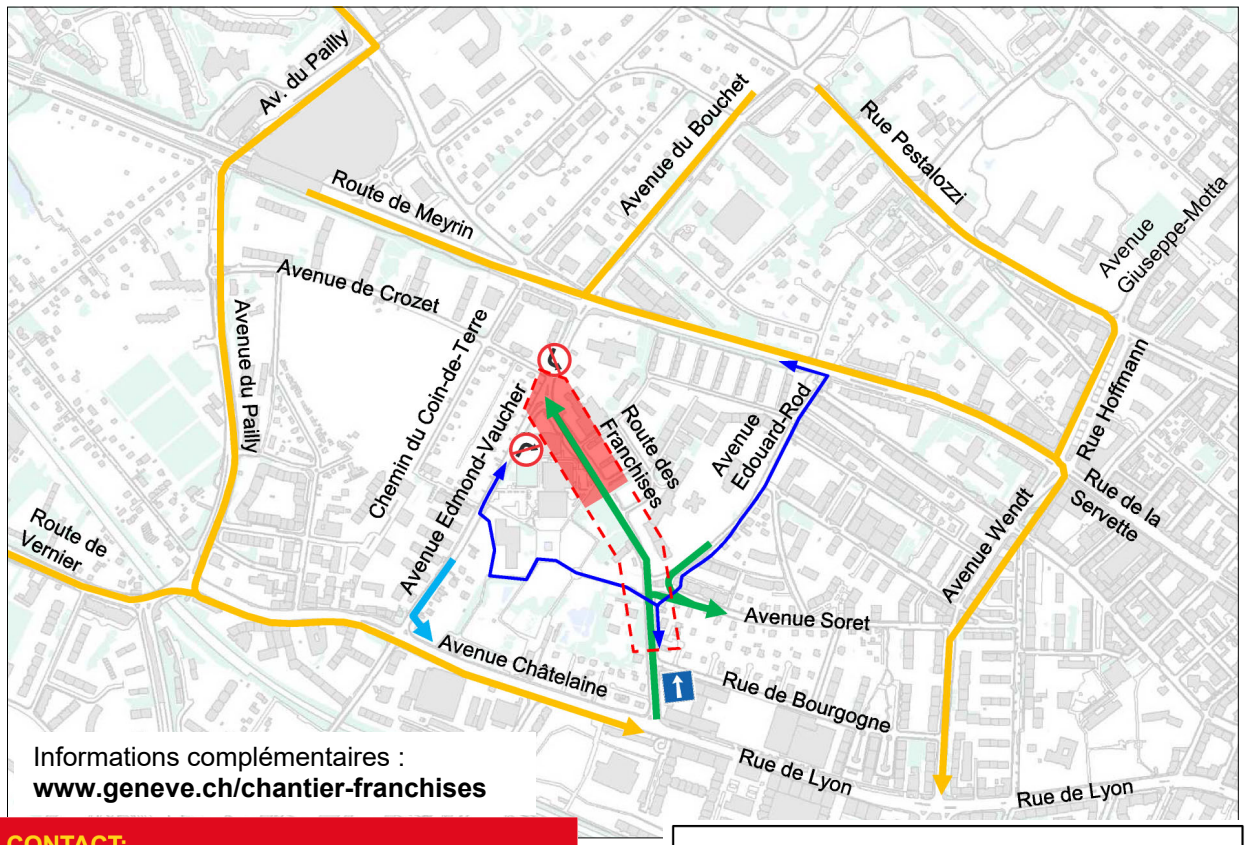

Informations complémentaires :
www.geneve.ch/chantier-franchises

CONTACT:
VILLE DE GENÈVE
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT, DU GÉNIE CIVIL ET DE LA MOBILITÉ (AGCM)

Rue François-Dussaud 10 1227 Les Acacias - Genève
T. 022 418 21 00 - E. agcm@geneve.ch

- Zone principale de travaux
- Emprise du chantier
- Sens unique
- Itinéraires de déviation pour véhicules motorisés
- Possibilité de tourner à gauche
- Itinéraires de déviation des cycles